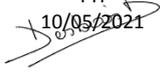
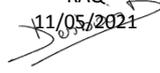


	INSTRUCTION		Réf : PM1-PLV-INS-BAC-CBU
	Protocole de recueil des urines pour un ECBU		Page 1 sur 1 Version 02
Emplacement	Secrétariat	Nombre de copies : 1 papier + 1 numérique	
	Logiciel de gestion documentaire		
Modifications apportées surlignées en jaune	En tête	Date d'application : 11/06/2021	

	Rédaction	Validation du contenu	Approbation	Diffusion
NOM :	Desbois Delphine	Amouroux Isabelle	Amouroux Isabelle	Desbois Delphine
Fonction :	PH	BR	BR	RAQ
Date :	10/05/2021	10/05/2021	10/05/2021	11/05/2021
Signature :				

Cet examen biologique permet de confirmer **une infection urinaire**, d'en identifier la bactérie responsable et d'aider à son traitement. Pour assurer la qualité et la fiabilité des résultats il est important de respecter les instructions ci-après.

Quand effectuer le recueil des urines ?

Le recueil est à faire de préférence sur les 1ères urines du matin ou 3 à 4 heures après toute miction (il faut que les urines aient séjourné au moins 3 heures dans la vessie).

Comment effectuer ce recueil ?

Lavez-vous soigneusement les mains.

Faites une toilette locale soignée à l'aide de lingettes antiseptiques remises par votre laboratoire (pour les femmes, effectuez une toilette du méat urinaire et de la région vulvaire d'un seul geste, d'avant en arrière)

Ouvrez le flacon stérile remis par le laboratoire. Ne pas décoller l'opercule et ne pas toucher la canule

Eliminer le premier jet dans les toilettes et recueillir le reste dans le pot

Refermez le pot sans toucher la canule

Apportez le prélèvement le plus rapidement possible au laboratoire à température ambiante (**dans les 2 heures suivant le recueil**).

Délai de rendu des résultats :

En l'absence d'infection bactérienne, le délai est de 24h après réception des urines au laboratoire. Le délai moyen est estimé à 48h mais peut varier dans certains cas.